



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'aviation civile

Direction de la Sécurité de l'aviation civile

Direction des personnels navigants

Pôle Examens

ATTESTATION D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE TELEPILOTE

N° 00364

Délivrée à **GINGEMBRE Maxime**

né(e) le 23/03/1989

pour les scénarios

S1 S2 S3 S4

conformément à l'article 6 de l'arrêté du 18 mai 2018 relatif aux exigences applicables aux télépilotes qui utilisent des aéronefs civils circulant sans personne à bord à des fins autres que le loisir.

Le détenteur de la présente attestation pourra exercer des fonctions de télépilote dans le cadre d'autres scénarios que ceux sélectionnés ci-dessus, sous réserve de répondre aux exigences relatives à la formation pratique basique pour les scénarios considérés, prévue par les articles 3 et 4 de l'arrêté du 18 mai 2018 précité.

Fait le 23/08/2018

Pour le ministre et par délégation
La chef du pôle examens


Mireille CHABROUX

Période de validité : illimitée